PARTICIPEZ AU CONCOURS 2023-2024

LES TROPHÉES DE L'AGROÉCOLOGIE

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire avec le soutien de ses partenaires récompensera les initiatives innovantes des agriculteurs calédoniens selon deux catégories :

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Prolongation !
1er Juillet 2023

Le grand prix régional de l'innovation de 450 000 F CFP

Le gagnant représentera la Nouvelle-Calédonie au concours national doté de 800 000 F CFP de prix

Le prix de l'innovation catégorie «Agriculture traditionnelle et familiale» de 150 000 F CFP

Téléchargez le dossier de candidature sur :

www.nouvelle-calédonie.gouv.fr

Rubrique Services de l'État : « Environnement, énergies, agriculture et mines » / DAFE

Date limite de dépôt des dossiers le 1er juillet 2023

PROVINCE ILES
PROVINCE NORD
PROVINCE SUD NOUVELLE-CALÉDONIE
Agence rurale
CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE NOUVELLE-CALÉDONIE cap-nc.nc
cam CREDIT AGRICOLE MUTUEL Nouvelle-Calédonie
Groupama PACIFIQUE
IAC INSTITUT AGRONOMIQUE NÉO-CALÉDONIEN
ADECAL TECHNOPOLE
NOUVELLE-CALÉDONIE Lycée agricole et général Michel Rocard Pouembout
CRÉDIT AGRICOLE
réseau Repair L'AGRICULTURE INNOVANTE & RESPONSABLE
BIOCALEDONIA ORGANISME DE CERTIFICATION BIO DE NC
DAVAR Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales
GABnc Groupement des Agriculteurs Biologiques de Nouvelle-Calédonie